

SEMINAIRE DE FORMATION DE FORMATEURS
Kinshasa – République démocratique du Congo
du 10 au 12 septembre 2014

Accompagnement du guide méthodologique d'aide à la mise en œuvre des conventions fiscales internationales

Cas pratique 3

Vous êtes le Directeur chargé des relations internationales et à ce titre, vous devez proposer à la Direction générale un plan d'action visant à asseoir une stratégie de mise en œuvre efficace des conventions internationales dans le cadre d'une gestion axée sur le résultat.

1. Dans quels domaines peut-on envisager la gestion de performance ?

- *La lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales à travers le contrôle fiscal externe à l'international et la recherche des pratiques frauduleuses (cf. page 63 du guide 2.6.2) ;*
- *L'échange de renseignements ;*
- *Le suivi-évaluation de la mise en œuvre des conventions fiscales.*

2. Quels sont les avantages de cette gestion ?

- *Une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale ;*
- *L'élimination de la double imposition et de la double non-imposition ;*
- *Un meilleur respect des obligations conventionnelles.*

3. Plus particulièrement, quels pourraient-êtré les indicateurs de performance pertinents en matière de gestion du contrôle fiscal international ?

- *Part des rectifications à l'international par rapport au nombre total d'opérations réalisées sur une année considérée ;*

- *Part de la fraude et de l'évasion dans les contrôles à l'international ;*
- *Nombre de demandes d'assistance administrative dans les dossiers issus du contrôle fiscal.*